

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 23

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Octobre 1962

Pour cent, pourcentage

C'est à tort qu'on emploie l'article — et cette erreur est très répandue chez nous — avant le terme « pour cent ». Exemple : les Italiens forment aujourd'hui *le* 10% de la population. Ce *le* est superflu, et ignoré des grammairiens.

On trouve parfois l'article au pluriel, qui sert à faciliter l'accord du verbe (Ex. : les 30% du capital restent improductifs) ou un déterminatif pluriel : ces 20% du bénéfice seront répartis de la manière suivante. D'autre part, l'article au singulier est admis quand « pour cent » est utilisé comme substantif, au sens de rente, d'emprunt : le trois pour cent (= la rente à trois pour cent inscrite au grand livre).

Ne pas confondre pour cent (= taux de l'intérêt) avec pourcentage (= établissement du pour cent).

Eviter d'employer « pourcentage » dans le sens de *commission*, part, ou proportion. On dira donc : il a touché une forte commission, et non pas « un fort pourcentage ».

Formulaire

Le papier qu'une administration vous prie de remplir n'est pas un formulaire, mais une formule.

Un formulaire est un recueil de formules.

« Homologue » !

On voit parfois (mais que ne voit-on pas dans les journaux ?) le terme « homologue » employé dans le sens de collègue : L'éminent physicien russe et son *homologue* américain...

Cet adjectif qualifie, en géométrie, des côtés opposés à des angles égaux ; et, en chimie, des corps qui remplissent les mêmes fonctions.

« Solutionner »

Apanage des gens sans instruction (qui ont donc des circonstances atténuantes), le fameux « solutionner le problème » est moins excusable quand on l'entend par la voix du correspondant de la radio romande à Alger — à qui nous rappelons l'existence du verbe « résoudre ».

Il a le « format »...

De nombreux confrères d'outre-Sarine ont estimé que le nouveau conseiller fédéral Bonvin avait le « format ». Ils ont certainement raison... dans leur langue. Mais ils ont des imitateurs en Suisse romande, qui ne se rendent pas compte que le mot, ayant repassé la Sarine avec cette acception, n'est plus qu'un germanisme.

« St.-Imier »

La mode — germanique — de faire suivre d'un point certaines abréviations se répand fâcheusement dans nos imprimés... malgré le *Guide du typographe romand*, qui rappelle fort justement que le point remplace des lettres finales (Ex. : MM., Art., chap.), mais non pas des lettres médianes (Ex. : St-Imier, Mgr, Dr, bd, etc.).

Perles sportives

Négocier un virage...

Cet athlète a fait preuve d'un grand *engagement* physique...

Cette société, qui groupe en son sein les éléments de la petite reine...

Refrain : Monsieur le conseiller d'Etat Untel, Monsieur le pasteur Untel, Monsieur le professeur Untel, sont des germanismes. On doit dire : le conseiller X, le pasteur Y, le professeur Z. Variante : Monsieur Untel, conseiller d'Etat.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique) ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).